

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 145

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 Mai 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

OBJET

Commune de Lamanon - Travaux de sécurisation des espaces naturels du site de
Calès - 1ère phase - Aide exceptionnelle à l'investissement - Année 2017

**Direction de la Vie Locale
Service des communes
39 21**

PRESENTATION

J'ai été saisie d'une demande de subvention départementale exceptionnelle formulée par la commune de Lamanon concernant la réalisation de travaux de sécurisation des espaces naturels du site de Calès.

CONSISTANCE ET FINANCEMENT DU PROJET

La commune de Lamanon est sujette à de nombreux risques d'instabilités rocheuses liés à la présence de fronts rocheux surplombant les zones urbanisées et les accès routiers ou piétonniers.

Ainsi, divers éboulements se sont produits au cours de ces dernières années :

- le 31 juillet 1988, plus de 1 000 m³ de matériaux ont atteint le chemin menant au site de Calès par la chapelle de Saint-Denis ;
- le 22 novembre 2000, une colonne rocheuse de plus de 100 m³ s'est éboulée sur la piste DFCI au droit du quartier de la Tuilière ;
- le 10 juin 2015, 150 m³ de blocs rocheux se sont détachés de la falaise dans le cirque de Calès ;
- le 1^{er} février 2016, un bloc de rocher est tombé également dans le cirque de Calès ;
- le 10 mars 2017, plusieurs dizaines de m³ de rochers se sont effondrés à proximité de la calade d'accès au site de Calès.

Un diagnostic géotechnique a été réalisé en 2010 et actualisé en 2013.

Le versant est du plateau Saint-Jean, dont le dénivelé atteint une centaine de mètres, présente un risque de chute de blocs rocheux sur des habitations situées entre l'église et le lotissement Le Galoubet.

Aussi, compte tenu des éboulements récents, la Commune souhaite réaliser les travaux d'urgence nécessaires sur ces espaces naturels du site de Calès afin de protéger la zone du village.

Les travaux de sécurisation envisagés par la Commune sont les suivants :

- abattage d'arbres en technique alpine ;
- purge du versant et rescindement localisé avec mise en place de protections provisoires ;
- installation d'ancrages ;
- installation de câbles de blocage ;
- installation de filets plaqués.

Le coût estimatif global de cette opération s'élève à 187 297 €HT.

Le plan de financement envisagé par la Commune est le suivant :

- Conseil Départemental : 131 108 €(70%) ;
- Autofinancement communal : 56 189 €(30%).

---oOo---

Le montant de cette demande d'aide exceptionnelle à l'investissement sollicitée par la commune de Lamanon pour les travaux de sécurisation des espaces naturels du site de Calès – 1^{ère} phase, s'élève à 131 108 € sur une dépense subventionnable de 187 297 € HT, conformément au détail joint en annexe 1.

PROPOSITIONS

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir :

- allouer à la commune de Lamanon, à titre exceptionnel, une subvention de 131 108 € sur une dépense subventionnable de 187 297 € HT, pour la sécurisation des espaces naturels du site de Calès – 1^{ère} phase, conformément au détail joint en annexe 1 ;
- m'autoriser à signer avec la Commune la convention de partenariat définissant les modalités de la participation financière du Département, selon le modèle-type prévu à cet effet.

En cas de décision favorable de votre part, je vous propose :

- d'imputer cette dépense au chapitre 204 du budget départemental ;
- d'approuver les affectations et leurs modifications comme indiqué en annexe 2 du rapport.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL